

Point 0 – Ouverture des commerces le dimanche

Intervention : Aymeric SEASSAU (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Vous savez notre opposition au travail dominical dans le commerce. J'ai écouté attentivement les évolutions, ce que vous avez présenté. Nous ne doutons pas de votre volontarisme dans le domaine pour éviter cette généralisation, mais je dois dire que les inquiétudes déjà exprimées restent fondées puisqu'un jour s'est ajouté aux deux dimanches déjà travaillés, puisque tous les syndicats ne sont pas partie prenante et nous espérons que tous les dirigeants de commerces le seront.

Nous doutons, mais cela a été rappelé par mon collègue Marc Denis, de l'effet de plus d'ouvertures, puisqu'il n'y a pas plus de pouvoir d'achat. D'ailleurs, puisqu'il se trouve quelques experts pour dire que le SMIC est trop haut, nous les invitons à consulter les experts que sont les smicards, qui s'apprêtent à compter avant les fêtes de Noël les achats qu'ils feront.

Nous ne voulons pas, vous le savez, d'une société de la mise en concurrence de tous contre tous, des grands commerces contre les petits et des salariés entre eux. Nous préférons en cela avec Albert Camus essayer de construire une société où ne règne pas le juge, mais le créateur, qu'il soit travailleur ou intellectuel. Il faut alors considérer ce jour, le dimanche, comme un jour d'ouverture et parfois d'ouverture de services publics dans le domaine culturel, dans les loisirs.

Il faut ouvrir nos piscines, nos parcs et jardins, nos équipements sportifs, pourquoi pas demain permettre un accès aux services de lecture publique que nous administrons. Mais alors il faut que ce jour reste un temps familial, un temps culturel, un temps d'émancipation personnelle donc un jour chômé pour l'ensemble des salariés pour qu'ils puissent accéder aux loisirs, à la culture et à leur construction personnelle.

Nous notons évidemment cet accord de trois ans qui a été signé, nous espérons qu'il permettra de contenir une aggravation supplémentaire, mais en attendant, je pense qu'il est nécessaire que nous ayons ici les moyens d'une évaluation de ce qui s'est déjà produit sur les dimanches, ont-ils été utilisés, et de ce qui s'est passé au niveau des salariés qui ont travaillé ces jours-là dans notre agglomération.

Je vous remercie de votre attention.